

L'Herbier de lichens de Louis-Claude AVICE (1832-1904)

Université de Rennes 1 - REN

par

Gilles Détriché¹, Audrey Chambet²

Résumé : *L'herbier de lichens du Docteur Louis-Claude Avice (1832-1904) a été légué à l'Université de Rennes 1 par le Docteur Charles-Armand Picquenard (1872-1940) en 1938. Après une présentation de son auteur, nous présenterons son herbier et quelques particularités de celui-ci.*

Le Docteur Avice (plus exactement le Docteur Louis-Claude-Théodore Avice de la Villejean) ne fait pas partie des lichenologues connus, alors, pourquoi son herbier de lichens se trouve-t-il dans les réserves de l'université de Rennes 1 ?

Dans son livre *Les lichens du Finistère*, Charles-Armand Picquenard (Picquenard C.-A. 1904) signale dans sa préface que « ...l'herbier du Docteur Avice qui m'a été légué généreusement par ce regretté confrère ». En 1937, C.-A. Picquenard lui-même a fait don de son herbier de lichens à l'université de Rennes 1 par l'intermédiaire du Professeur Henry des Abbayes et aussi de l'herbier du docteur Avice qui lui était attaché. L'herbier Avice est bien conservé, et ayant réalisé l'étude de l'herbier de C.-A. Picquenard, il nous a semblé utile d'en faire aussi son étude.

Le Docteur Louis-Claude Avice (1832-1904)

Louis-Claude Avice est né en 1832 de l'union de Théodore Avice (1804-1836) capitaine des douanes à Paimpol et de Mélanie de Penenrun. Les Avice sont une vieille famille bretonne issue de Jean Avice de la paroisse de Saint Côme qui fut anoblie, en considération de ses services en 1487 (De Courcelles, 1822).

Louis-Claude Avice (que nous noterons L.-C. Avice dans le reste de cet article) devint docteur en médecine en 1856 après avoir passé sa thèse sur « Le phlegmon de la main ». Pour la suite de sa carrière, donnons la parole au docteur Ferdinand Camus (1852-1922) qui fit la nécrologie de L.-C. Avice dans les Annales de la Société Botanique de France (Camus, 1901) : « *Le Dr Louis-Claude-Théodore Avice de la Villejean, décédé le 15 juin dernier à l'âge de soixante-neuf ans, était l'un des membres fondateurs de la Société botanique de France : son nom figure sur la première liste des sociétaires, datée du 15 juin 1854. Il fit ses débuts comme médecin militaire pendant l'expédition de Crimée et recueillit quelques plantes autour de Constantinople. Plus tard, il fit partie du corps d'armée que le gouvernement français entretenait dans les États pontificaux. Il eut là plus de loisirs pour s'occuper de botanique, et il envoya au*

¹ 10 rue des prairies 22700 Perros-Guirec – gilles.detrichet@gmail.com

² Assistante de collections de Botanique. Service commun d'actions culturelles de l'université de Rennes 1. Campus Beaulieu. 263 av. du Général Leclerc. Bât. 6 boîte 601. 35042 RENNES Cedex.
audrey.chambet@univ-rennes1.fr

*Bulletin une note sur la végétation spontanée des environs de Cormeto (tome X). Il recueillit, en outre, de nombreux matériaux qu'il mettait dernièrement à la disposition du professeur Pirotta. Il était médecin-major de première classe à Rennes, au moment où il prit sa retraite ; il commençait alors, avec Jules Gallée, l'étude de la bryologie. Retiré depuis une vingtaine d'années sur la côte bretonne à Paimpol, le Dr Avicé employait ses loisirs à explorer un pays à peine connu des botanistes. Il y fit de très intéressantes découvertes en annonça quelques-unes à la Société dans de courtes notes : sur deux muscinées nouvelles pour les Côtes-du-Nord (tome XXIX), l'*Isoeles hystrix* dans les Côtes-du-Nord (t. XXXI) ; note sur un bois d'Arbousier dans les Côte-du-Nord (XLIII) ; Note sur une variété maritime du *Solanum dulcamara* L. (t. XLIII) ; lettre à M. Malinvaud {sur le même sujet} (t. XLVI). Il est regrettable qu'il n'ait pas publié davantage : c'était un très bon observateur, et sa dernière lettre au Bulletin prouve qu'il ne reculait pas devant les expériences de culture pour s'assurer de la valeur de certaines modifications déterminées chez une plante par la différence des milieux ; mais c'était aussi, au plus haut point, un modeste. La Société botanique de France lui avait rendu un hommage bien mérité en le nommant, pour l'année 1901, vice-président (*honoris causa*).*

Présentation de l'herbier

L'herbier se compose de trois liasses cartonnées maintenues serrées par des sangles en coton (figure 1) ordonnées et numérotées de 1 à 3. Une autre numérotation existe sur chaque liasse (41-42-43) sans doute liée à un rangement au moment de son archivage ou au cours des nombreux déménagements des herbiers de l'université de Rennes. Il comprend aussi un lot de spécimens non ordonnés contenus dans quatre enveloppes (figure 2). Compte-tenu de l'état de ce dernier lot, nous en ferons une analyse séparée de celle des trois liasses. Les trois liasses conservent 159 spécimens et les quatre enveloppes contiennent 119 spécimens.



Fig. 1. Les trois liasses



Fig. 2. Les quatre enveloppes

Composition et classement des liasses

Les liasses (30 x 21.7 cm) sont constituées de deux cartons rigides qui sont maintenus par une sangle en coton. Dans chaque liasse, nous trouvons des chemises vierges d'inscription (27,5 x 22 cm) contenant une seule planche d'herbier (seules deux chemises dans les trois liasses contiennent deux planches 24 x 21 cm) pouvant conserver un ou plusieurs spécimens d'une seule espèce mais provenant de différents récolteurs voire de différentes localités.

Sur chaque planche (annexe 1) :

- en bas au centre est indiqué le nom de taxon suivi du nom d'autorité.

- en dessous de chaque part d'herbier sont mentionnés le lieu, la date de la récolte (la date de la récolte est inscrite dans 50% des cas) ainsi que le nom du récolteur.

La composition des liasses est assez homogène en nombre de chemises (figure 3).

	Chemises	Feuilles	Genres	Espèces	Variétés	Parts d'herbier
Liasse 1	49	50	15	45	29	121
Liasse 2	58	59	15	56	18	115
Liasse 3	57	57	12	58	25	121
TOTAL	164	166	42	159	72	357

Fig. 3. Composition de l'herbier de lichen du Docteur Avice

Le classement utilisé pour ranger les spécimens dans les trois liasses semble être celui de Wilhelm Nylander (1822-1899) publié dans « *Synopsis Methodica Lichenum* » (Nylander, 1858). En effet, si nous mettons en parallèle les deux classements en supprimant de la liste de Nylander les genres non représentés dans l'herbier de L.-C. Avice, nous avons une large similitude dans le classement (annexe 2).

Pour étudier cet herbier, nous avons utilisé la même méthode que celle utilisée pour étudier l'herbier de C.-A. Picquenard (Détriché G., Chambet A., 2014) : photographie de chaque planche et saisie déportée sous fichier « excel » de tous les renseignements contenus pour chaque part d'herbier. Chaque part d'herbier porte un numéro d'inventaire conçu pour figer le mode de classification historique de la collection (figure 4).

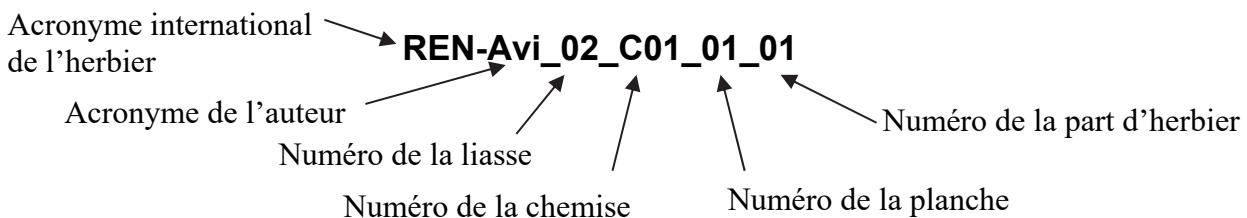


Fig. 4. Numéro d'inventaire pour les parts d'herbier rangées dans les trois liasses et dans les quatre enveloppes.

Particularités de l'herbier

La présentation

En général, chaque spécimen est fixé sur une planche d'herbier et, en cas de don d'un autre récolteur, le spécimen est introduit dans l'herbier tel qu'il a été reçu. Dans l'herbier de L.-C. Avice, chaque part d'herbier reçue est démontée, les renseignements réécrits et le tout est remonté sur une planche pouvant ainsi comporter jusqu'à 6 parts provenant de divers départements et de divers récolteurs (annexe 1).

La période de constitution

Si les dates de récolte des différents spécimens sont réparties de 1848 à 1896, 68% des parts d'herbier récoltées par L.-C. Avice se font principalement sur trois années : de 1877 à 1879 (figure 5). Un temps de curiosité pour les lichens dans une vie où la botanique comme le souligne Camus a toujours été son centre d'intérêt.

1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1896
1	13	62	16	6	2	4	1

Fig. 5. Nombre de spécimens récoltés L.-C. Avice par année.

Les dons de spécimens (figure 6)

Dans sa nécrologie, le docteur Camus note que L.-C. Avicé a herborisé avec Jules Gallée (1835-1879), la présence de nombreux spécimens donnés par celui-ci témoigne à plusieurs reprises de leurs herborisations communes (même lieu de récolte, même jour).

Si le nombre de parts d'herbier provenant des récoltes de L.-C. Avicé (Fig. 5) reste dans des proportions (38%) que l'on peut retrouver chez d'autres herbiers de cette époque (C.-A. Picquenard 38%), deux particularités cependant apparaissent :

- La forte proportion des spécimens récoltés par J. Gallée (92 parts d'herbier soit 26%), ainsi que quelques parts d'herbier où les deux noms apparaissent. Notons en plus que les années de récolte de ces parts d'herbier sont exclusivement de 1877 et 1878.
- Seulement 29 taxons (soit 12% des espèces présentes dans l'herbier) ne sont illustrés que par des récoltes L.-C. Avicé.

La courte durée de récolte de spécimens de lichens et les deux remarques précédentes nous entraînent à poser une hypothèse : le spécimen reçu et l'aide de Jules Gallée lui permettaient-il de reconnaître une espèce de lichen sans avoir besoin de faire le travail de la détermination personnelle ?

Alors qu'il lègue son herbier à C.-A. Picquenard, nous ne trouvons aucun spécimen provenant de lui dans son herbier. Par contre 103 spécimens de L.-C. Avicé se trouvent dans l'herbier de C.-A. Picquenard (nous reviendrons sur ce point au cours de l'étude des quatre enveloppes complémentaires).

La grande majorité des récolteurs appartient à la Société Botanique de France, collègues rencontrés lors des différentes assemblées et connus pour leurs travaux sur les lichens ou les plantes supérieures.

Récolteurs	Parts d'herbier	Pourcentage
Avice	134	38%
Brunaud	69	19%
Gallée	92	26%
de la Godelinais	44	12%
Viaud Grand Marais	5	1%
Autres	13	4%
Total	357	

Fig. 6. Nombre de parts d'herbier par récolteur et pourcentage

Les taxons présents

La totalité des lichens présents dans cet herbier sont des macrolichens et beaucoup sont communs. L'herbier est composé de 159 espèces différentes (Fig. 3). Nous pouvons supposer qu'il s'agit d'un herbier d'étude, de découverte et comme il a été indiqué précédemment les déterminations propres à L.-C. Avicé sont faibles, il n'y a que 29 planches où le seul spécimen présent a été récolté et déterminé par L.-C. Avicé.

La répartition géographique des spécimens

La répartition géographique des spécimens récoltés (Fig. 7) est liée au lieu de résidence des différents récolteurs : l'Ille-et-Vilaine pour J. Gallée et l'abbé De la Godelinais (1833-1889), les Côtes d'Armor pour L.-C. Avicé ; et aussi le résultat d'herborisations sur les mêmes lieux dans ces deux départements avec des parts d'herbier de J. Gallée en Côtes d'Armor et de L.-C. Avicé en Ille et Vilaine.

Ce sont principalement des récoltes du Massif Armoricain (77%), et de France au sens large. Il n'y pas de spécimens provenant de pays étrangers.

	Nombre de spécimens	%	Récolteurs
Ille-et-Vilaine	213	59%	Avice - Gallée - de la Godelinais
Charente-Maritime	69	19%	Bruneau
Côtes d'Armor	46	13%	Avice
Manche	6	2%	Avice
Vendée	6	2%	Viaud Grand Marais
Autres	17	5%	

Fig. 7. Répartition géographique des spécimens de l'herbier de L.-C. Avice

Description des quatre enveloppes

Les parts d'herbier sont disposées sur des planches de taille et de nature diverses sans autre protection individuelle. Au premier abord, il semble que ces enveloppes contiennent des spécimens de provenances diverses, non classés et partiellement renseignés. Si nous notons dans un tableau (fig 8) les différents critères écrits sur chaque part d'herbier (détermination, date de la récolte, le lieu de récolte, etc.), des constantes apparaissent pour chaque enveloppe et nous permettent de donner un sens à ce rangement.

Enveloppe	Nombre de spécimens	Détermination		Lieu		Date		Récolteur Avice		Spécimen numéroté		Présence dans les liasses		
		oui	Non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
1	16	13	3	11	6	14	2	13	3			16	8	5
2	36	30	6	18	18	9	27	9	27	27	27	9	18	12
3	24	5	19	23	1	23	1	23	1	4	20	2		
4	43	40	3	23	20	1	42	8	35		43	6	37	
TOTAL	119													

Fig. 8. Étude de 6 critères pour chaque part d'herbier répondant aux questions suivantes : le spécimen est-il déterminé ? Le lieu et la date de récolte sont-ils indiqués ? Le nom du récolteur est-il précisé ? (Seule l'écriture de L.-C. Avice est reconnue à l'heure actuelle) et ce spécimen est-il présent dans les trois liasses ? Les critères les plus importants sont surlignés pour chaque enveloppe.

Enveloppes 1 et 3 : les spécimens contenus dans ces enveloppes partagent 3 paramètres : indication du lieu, de la date, et du récoltant L.-C. Avice. Un critère les différencie dans l'enveloppe 1, ils sont pour la plupart déterminés alors que dans l'enveloppe 3 ce n'est pas le cas.

Nous pouvons penser que l'enveloppe 1 contient des spécimens prêts à être mis dans l'herbier ou à donner s'il y en a plusieurs exemplaires.

L'enveloppe 3 contient le résultat d'une herborisation datant du 18/08/1878 non encore déterminée au lieu dit « le haut bois » à Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine).

Enveloppes 2 et 4 : dans ces enveloppes, les spécimens sont déterminés mais la plupart du temps mal renseignés pour la date et le lieu. La comparaison des écritures montre que ce ne sont pas des spécimens récoltés par L.-C. Avice et qu'ils proviennent de deux donneurs différents. Pour l'enveloppe 4 les lieux de récolte sont dans le Maine-et-Loire ou plus largement l'Anjou. Si nous regardons dans les trois liasses de l'herbier, seules les parts d'herbier fournies par Pierre Brin (1853-1886) proviennent de ce département mais, ne

disposant pas de comparaison d'écriture, il nous est impossible d'affirmer que les spécimens proviennent de ce récolteur.

Nous sommes surpris de ne pas trouver de spécimens donnés par C.-A. Picquenard dans l'herbier de L.-C. Avice alors qu'une centaine de spécimens de L.-C. Avice existent dans l'herbier de C.-A. Picquenard. Les spécimens de L.-C. Avice contenus dans l'herbier de C.-A. Picquenard apparaissent tous sous la même forme : l'étiquette donnant les renseignements de la part d'herbier sont tous écrits par C.-A. Picquenard (Fig. 9) et aucun ne semble provenir du démontage de planches des trois liasses car les planches n'en portent pas la marque. De plus, des spécimens de J. Gallée présents dans l'herbier de C.-A. Picquenard sont issus de l'herbier de L.-C. Avice (Fig. 10). Toutes ces parts d'herbier proviennent-elles des 4 enveloppes étudiées précédemment ? Ont-elles été données par L.-C. Avice ? Difficile de le savoir. Les correspondances entre C.-A. Picquenard et L.-C. Avice auraient peut-être pu répondre à cette question, mais malheureusement nous ne les avons pas.

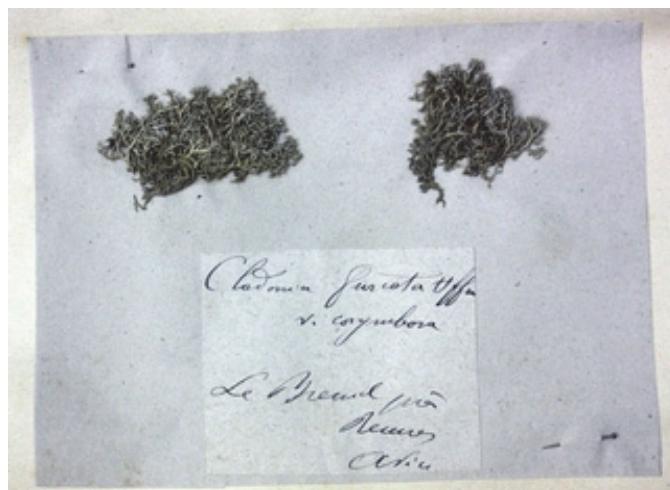


Fig. 9. Part d'herbier de L.-C. Avice dans l'herbier de C.-A. Picquenard (écriture C.-A. Picquenard)



Fig. 10. Part d'herbier de J. Gallée provenant de l'herbier de L.-C. Avice (écriture C.-A. Picquenard).

Conclusion

Le docteur Louis-Claude Avice était un naturaliste. Cinq communications dans les Annales de la Société Botanique de France témoignent de son travail. Il s'est intéressé aux lichens durant une courte période de sa vie en ayant à côté d'autres préoccupations et sans jamais publier à leur sujet.

Son herbier de lichens étant composé de taxons communs, peut être considéré comme n'ayant pas un grand intérêt lichénologique et n'être qu'un herbier de « débutant ». Il témoigne cependant de la présence de taxons à un moment donné sur un territoire, il a donc un intérêt pour la description de la biodiversité lichénique française au

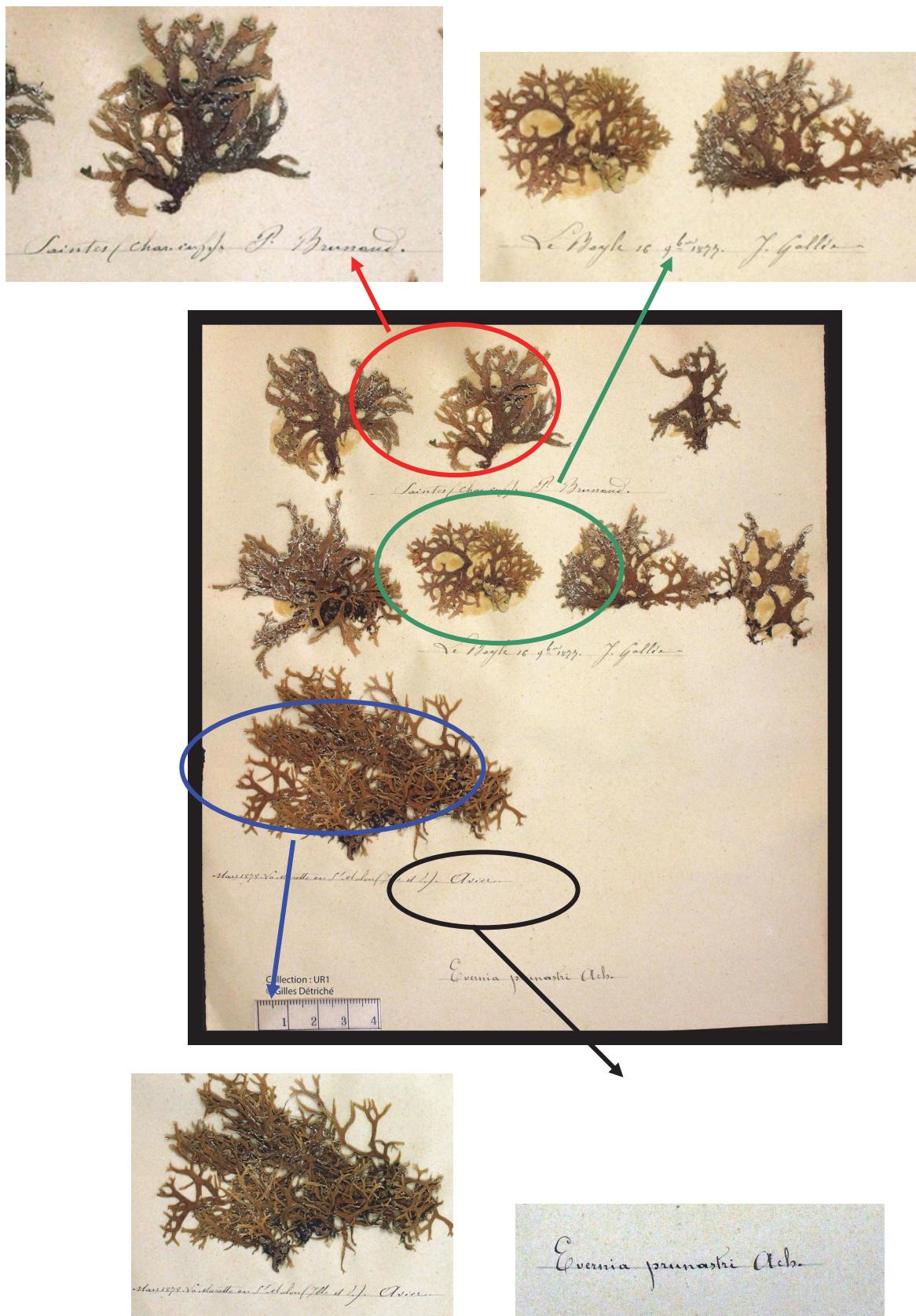
19^e siècle. De plus, cet herbier contient des spécimens provenant de récolteurs biens connus des lichenologues : Gallée, Viaud Grand marais, de la Godelinais.

Remerciements

Nous remercions très vivement tout d'abord l'équipe de l'Université de Rennes1, plus particulièrement le Professeur Joël BOUSTIE (responsable des collections scientifiques et techniques jusqu'en 2016) de m'avoir autorisé à consulter cet herbier géré par Audrey CHAMBET (assistante de collections Botanique - herbier REN) ; également Jean-Pierre GAVÉRIAUX (président de l'Association française de lichenologie) et Chantal VAN HALUWYN pour la relecture des textes et les compléments apportés.

Bibliographie

- CAMUS F., 1901. Nécrologie. *Bull. Soc. Bot. Fr.*, 48 : 238-239.
DE COURCELLES, 1822. *Dictionnaire universel de la noblesse de France*. Paris T.5 : 22.
DÉTRICHÉ G., CHAMBET A., 2014. L'herbier de Lichens de Charles Armand Picquenard. *Bull. Ass. fr. lichenologie*, 39 (1), 15 p.
PICQUENARD C.-A., 1904. Lichens du Finistère. *Bull. Acad. internat. Géogr. bot.*, 13(181-182): 1-48 et 109-132 + 1 pl. ht.
NYLANDER W., 1858. *Synopsis methodica Lichenum omnium hucusque cognitorum praemissa introducione lingua Gallica tractata*. Grand in-8°. Paris ;1^{er} fasc. de 140 p. et 4 pl. color., 1858 ; 2^e fasc. de 200 p. et 4 pl. color., 1860.



Annexe 1

Pour cette planche de la liasse 1, correspondant à *Evernia Prunastri* Ach.
nous avons trois récolteurs : P. Brunaud, J. Gallée et L.-C. Avice.

	AVICE	NYLANDER
1	Ephebe	Ephebe
	Lichina	Lichina
	Collema	Collema
	Leptogium	Leptogium
	Calicium	Calicium
	Coniocybe	Coniocybe
	Usnea	
	Alectoria	
	Evernia	
	Baeomyces	Baeomyces
		Cladonia
	Stereocaulon	Stereocaulon
	Roccella	Roccella
	Cladonia	Usnea
2		Alectoria
		Evernia
	Ramalina	Ramalina
	Cetraria	Cetraria
	Platysma	Platysma
	Nephromium	Nephremium
	Peltigera	Peltigera
	Stictina	Stictina
	Ricasolia	Ricasolia
	Parmelia	Parmelia
	Physcia	Physcia
	Umbilicaria	Umbilicaria
	Pannaria	Pannaria
	Squamaria	Squamaria
	Placodium	Placodium
3	Lecanora	Lecanora
	Urceolaria	Urceolaria
	Pertusaria	Pertusaria
	Thelotrema	Thelotrema
	Lecidea	Lecidea
	Graphis	Graphis
	Opegrapha	Opegrapha
	Stigmatidium	Stigmatidium
	Arthonia	Athonia
	Endocarpon	Endocarpon
	Verrucaria	Verrucaria

Annexe 2

Mise en parallèle des classements des genres de lichens pour Nylander et dans l'herbier de L.-C. Avice. Nous notons en jaune les genres classés dans le même ordre et en rose les genres dont l'ordre n'est pas similaire.